



CT51/08

Comité
Territorial
Marne/Ardennes

Tour Jeunes CT51/08

OBJECTIFS

Faire découvrir à de jeunes joueurs U12 maximum (index >50) la compétition hors de leurs clubs sur les golfs du département.

Epreuves ouvertes aux joueurs U12 (maximum) garçons ou filles, licenciés dans une Association sportive affiliée à la ffgolf, et dont le club se trouve dans le Département de la marne et par dérogation aux licenciés du golf de Champagne (02) et du Golf des Poursaudes (08).

Les catégories sportives prises en compte sont celles de l'année en cours (année civile).

Chaque joueur doit attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible dans l'espace licencié (sur le site de la ffgolf). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

FORME DE JEU ET CATEGORIES

STROKEPLAY score maximum bloqué à 9 coups.

Catégories : U10/U12 non-classés garçons et filles ou index >50

Drapeau jaune exigé ou niveau minimum de jeu en compétition (équivalent drapeau jaune) validé par son professeur de golf.

DEPARTS ET REPERES

Départs en shot gun ou étalés (au choix du club recevant)

Repères avancés : Orange (Drapeaux) ou Pitch and Putt (au choix du club recevant)

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'inscription des joueurs peut se faire auprès du référent de votre école de golf ou à l'accueil de votre golf.

Inscriptions : au plus tard 7 jours avant la compétition.

Les balles de practice, les droits de jeu et les greenfees sont offerts par le club recevant.

PRECISIONS

Epreuve non-fumeur, ainsi que pour les adultes accompagnants.

Pas de chariot électrique, ni de cadet.

Les appareils de mesure de distance sont interdits.

Chaque partie doit être suivie par au moins un marqueur adulte. Attention le marqueur n'intervient pas directement auprès des joueurs.

Les parents peuvent suivre à distance (pas intervenir – pas conseiller) – Juste aider à retrouver les balles égarées.

POINTS ET CLASSEMENTS

Les points par étape sont attribués en fonction du classement Strokeford/score maximum – filles et garçons mélangés nécessaire au classement des clubs et au classement individuel.

Classement	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	11
Points	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10

Départage RMS en cas d'égalité (9, 6, 3) sur 9T pour la 1re place.

GOUTER - RECOMPENSES

Lors de chaque étape, le Club recevant se réserve le droit de distribuer des récompenses aux 2 ou 3 premiers par catégorie et par sexe.

Le club d'accueil s'engage et prend en charge un goûter, un panier d'accueil et les récompenses de son étape.

Au soir de la dernière étape du Tour Junior : le club ayant totalisé le + de points sera désigné champion départemental. Le Club champion sera récompensé par un trophée. Prise en charge financière par le CD51